



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 31 mars 2022

DÉLIBÉRATION

N° 69 - 31.03.2022

En exercice ... 28
Présents 22
Voants 27
Abstention 1

**PÔLE RESSOURCES
27. FINANCES
BUDGET ANNEXE CINÉMA-SPECTACLE
Budget Primitif 2022**

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX,
Le 31 mars,

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 25 mars 2022, s'est réuni en séance ordinaire à la Communauté de communes de l'île de Ré, salle Communautaire, sous la présidence de Monsieur Lionel QUILLET.

Délégués titulaires présents :

Ars en Ré : Mme Danièle PÉTINIAUD-GROS,

Le Bois-Plage : M. Gérard JUIN, M. Jean-Pierre GAILLARD,

La Couarde sur Mer : M. Patrick RAYTON, Mme Peggy LUTON,

La Flotte : M. Jean-Paul HÉRAUDEAU, Mme Annie BERGERON, M. Roger ZÉLIE, M. Patrick SALEZ,

Loix : M. Lionel QUILLET, M. Patrick BOUSSATON,

Les Portes en Ré : M. Patrick BOURAINE,

Rivedoux Plage : M. Patrice RAFFARIN, Mme Simone FOULQUIER, M. Marc CHAIGNE,

St. Clément des Baleines : Mme Lina BESNIER,

Ste Marie de Ré : Mme Gisèle VERGNON, M. Didier LEBORGNE, Mme Anne PAWLAK, M. Didier GUYON,

St. Martin de Ré : M. Patrice DÉCHELETTE, M. Jean-Paul GOUSSARD,

Délégués titulaires absents et excusés :

M. Jean-Philippe GUILLEMOTEAU (donne pouvoir à Mme Anne PAWLAK), M. Alain POCHON (donne pouvoir à M. Patrick BOURAINE), Mme Chantal ZELY-TORDJMANN (donne pouvoir à M. Patrice DÉCHELETTE), M. Jérôme DUMOULIN (donne pouvoir à Mme Danièle PÉTINIAUD-GROS), Mme Sandrine PERCHAIS (donne pouvoir à M. Gérard JUIN), M. Daniel TASSIGNY.

AR Prefecture

Secrétaire de séance : Patrick BOUSSATON

017-241700459-20220331-2022_03_31_69-BF
Reçu le 01/04/2022
Publié le 01/04/2022

* * * * *



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 31 mars 2022

DÉLIBÉRATION

N° 69 - 31.03.2022

En exercice ...28
Présents22
Votants27
Abstention 1

PÔLE RESSOURCES 27. FINANCES BUDGET ANNEXE CINÉMA-SPECTACLE Budget Primitif 2022

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 1612-1 à L. 1612-20,

Vu l'instruction comptable M4,

Vu le séminaire des finances du 21 mars 2022,

Considérant le compte de gestion 2021 du budget annexe cinéma-spectacle présenté par le comptable public de l'Ile de Ré ;

Considérant l'approbation du compte administratif 2021 et ses restes à réaliser, le budget annexe Cinéma-Spectacle de la Communauté de communes de l'Ile de Ré s'équilibre en recettes et en dépenses de la façon suivante :

Section de fonctionnement :

Chap	Dépenses		Chap	Recettes	
011	Charges à caractère général	583 850,00 €	013	Atténuations de charges	5 000,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	490 850,00 €	70	Produits des services, domaine et ventes	420 107,51 €
014	Atténuations de produits		73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courante	7 550,00 €	74	Subventions d'exploitation	1 095 100,00 €
66	Charges financières	65 700,00 €	75	Autres produits de gestion courante	10,00 €
67	Charges exceptionnelles	10 000,00 €	76	Produits financiers	
023	Virement à la section d'investissement	389 917,51 €	77	Produits exceptionnels	5 000,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 750,00 €	78	Reprises provisions semi-budgétaires	
D002	Résultat reporté		042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 400,00 €
	Total Dépenses	1 555 617,51 €		Total Recettes	1 555 617,51 €

AR Prefecture

017-241700459-20220331-2022_03_31_69-BF
Reçu le 01/04/2022
Publié le 01/04/2022



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du jeudi 31 mars 2022

DÉLIBÉRATION
N° 69 - 31.03.2022
En exercice ...28
Présents22
Votants27
Abstention 1

PÔLE RESSOURCES
27. FINANCES
BUDGET ANNEXE CINÉMA-SPECTACLE
Budget Primitif 2022

Section d'investissement :

Chap	Dépenses	Chap	Recettes
20	Immobilisations incorporelles	13	Subventions d'investissement reçues
204	Subventions d'équipement versées	16	Emprunts et dettes assimilées
21	Immobilisations corporelles	10	Dotations, fonds divers et réserves
23	Immobilisations en cours	1068	Réserves
	Total opérations d'équipement	27	Autres immobilisations financières
10	Dotations, fonds divers et réserves	024	Produits des cessions d'immobilisations
16	Emprunts et dettes assimilés	021	Virement de la section de fonctionnement
040	Opérations d'ordre entre sections	040	Opérations d'ordre entre sections
041	Opérations patrimoniales	041	Opérations patrimoniales
D001	Solde d'exécution reporté	R001	Solde d'exécution reporté
	Total Dépenses		Total Recettes
	2 331 222,35 €		2 331 222,35 €

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité avec 26 voix pour et 1 abstention de Monsieur Didier GUYON :

- **D'approuver le Budget Primitif 2022 du budget annexe cinéma-spectacle de la Communauté de communes de l'île de Ré tel qu'il est susmentionné.**

**Le Président de la Communauté de communes de l'île de Ré,
Lionel QUILLET**

AR Prefecture 01.04.2022

Affaire n° 2022-033-2022-03-31-69-DB

Le Président de la Communauté de Communes de l'île de Ré, Lionel QUILLET
 017-241700456-20220331-2022-03-31-69-DB
 Reçu le 01/04/2022
 Publié le 01/04/2022
 Le présent document est également accessible sur le site internet de la Communauté de Communes de l'île de Ré : www.ilede-re.com
 Le présent document peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification. Rappelle, que, depuis le 1er décembre 2018, il est également possible de déposer un recours juridictionnel sur l'application internet : télécours citoyens, en suivant les instructions disponibles à : www.telrecours.fr

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 28
 Nombre de membres présents : 22
 Nombre de suffrages exprimés : 27
 VOTES - Pour : 26
 Contre : 0
 Abstentions : 1

Date de convocation : 25/03/2022

Présenté par le Président ,
 A Saint-Martin de Ré, le 31/03/2022
 le Président ,
 Délibéré par Le Conseil Communautaire en session Ordinaire
 A Saint-Martin de Ré, le 31/03/2022

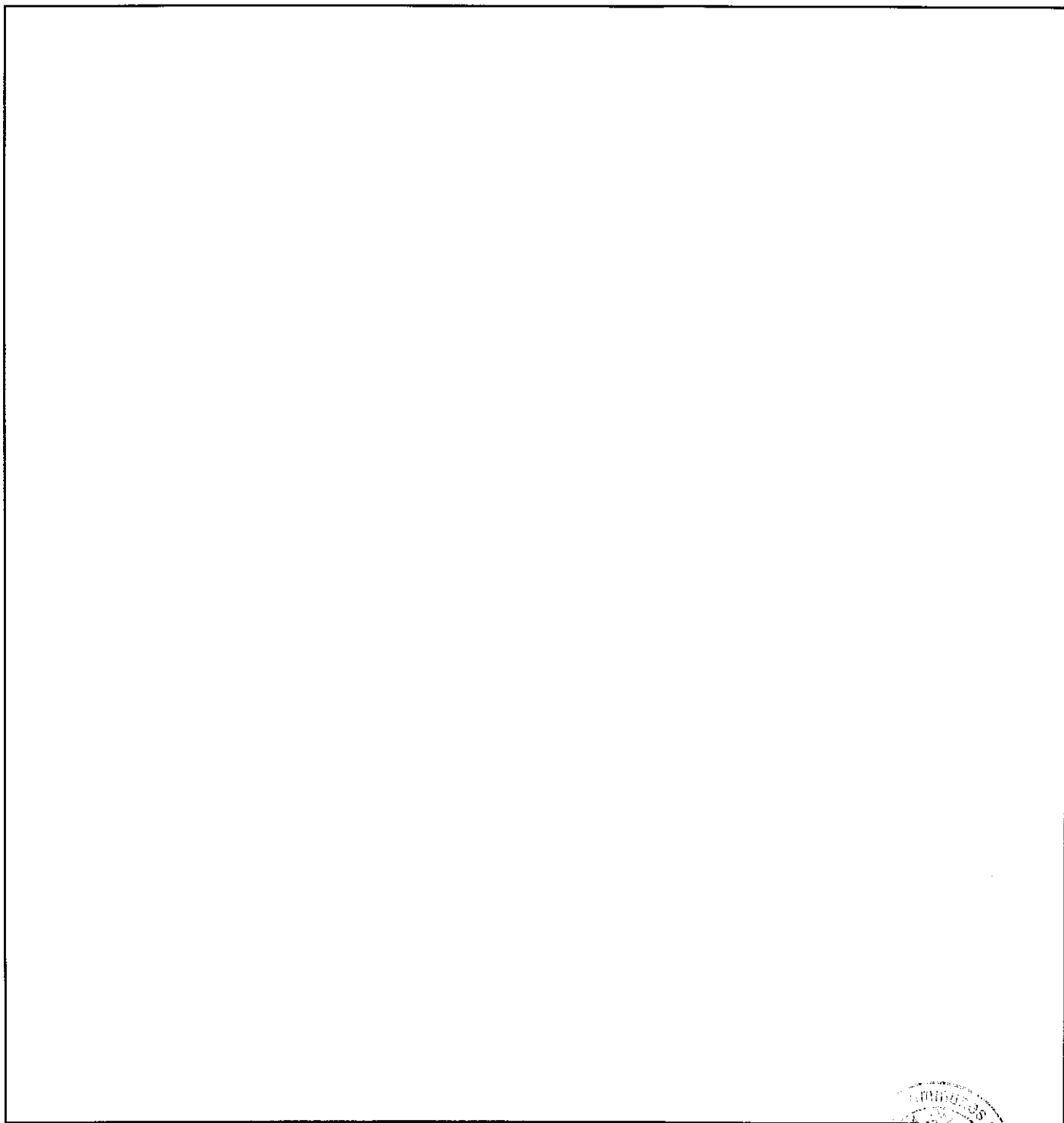
Les membres de l'Assemblée Délibérante,

Mme BERGERON Annie	Mme BESNIER Lina	M. BOURAINE Patrick
M. BOUSSATON Patrick	M. CHAIGNE Marc	M. DECHELETTE Patrice
M. DUMOULIN Jérôme	Mme FOULQUIER Simone	M. GAILLARD Jean-Pierre
M. GOUSSARD Jean-Paul	M. GUILLEMOTEAU Jean-Philippe	M. GUYON Didier
M. HERAUDEAU Jean-Paul	M. JUIN Gérard	M. LEBORGNE Didier
Mme LUTON Peggy	Mme PAWLAK Anne	Mme PERCHAI Sandrine
Mme PETINIAUD-GROS Danièle	M. POCHON Alain	M. QUILLET Lionel
M. RAFFARIN Patrice	M. RAYTON Patrick	M. SALEZ Patrick
M. TASSIGNY Daniel	Mme VERGNON Gisèle	M. ZELIE Roger
Mme ZELY-TORDJMAN Chantal		

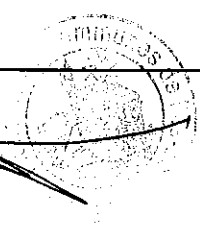
AR Prefecture

017-241700459-20220331-2022_03_31_69-BF
 Reçu le 01/04/2022
 Publié le 01/04/2022

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D



Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 01/04/2022, et de la publication le 01/04/2022
AR Préfecture



A Saint-Martin de Ré, le 01/04/2022

017-241700459-20220331-2022_03_31_69-BF
Reçu le 01/04/2022
Publié le 01/04/2022